Ontario College of Teachers

Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario

Ligne directrice du cours menant à la qualification additionnelle Enseignement d'années combinées

Annexe C
Règlement sur les qualifications requises pour enseigner

Mai 2019

This document is available in English under the title *Additional Qualification Course Guideline: Teaching Combined Grades*, May 2019.

Table des matières

1. Introduction 1
2. Cadre conceptuel 2
3. Identité professionnelle et vision de l'apprenant 4
4. Contexte législatif 6
5. Fondements de l'exercice professionnel 7
6. Cadre de questionnement pédagogique 8
   A. Normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante 9
   B. Concepts directeurs pour le questionnement pédagogique 10
   C. Contexte ontarien : Curriculum, politiques, lois, cadres de travail, stratégies et ressources 13
   D. Fondements théoriques 13
   E. Conception, planification et mise en œuvre du programme 14
   F. Milieux d'apprentissage et stratégies pédagogiques 16
   G. Réflexion, documentation et interprétation de l'apprentissage 17
   H. Responsabilité partagée pour favoriser l'apprentissage 18
   I. Recherche, apprentissage professionnel et avancement de la pédagogie 19
7. Conception et pratiques pédagogiques 20
8. Mesure et évaluation des participants 21

Ligne directrice du cours menant à la qualification additionnelle Enseignement d'années combinées

1. Introduction

Le cours menant à la qualification additionnelle appuie les pédagogues dans la création de milieux d'apprentissage sécuritaires, inclusifs et accueillants. La qualification additionnelle présente aux pédagogues le contexte pour explorer les connaissances et pratiques professionnelles requises pour honorer les forces, les intérêts et les besoins de chaque élève.

La création de milieux d'apprentissage inclusifs exige l'engagement de tous les partenaires : le personnel enseignant, les élèves, les familles, les tutrices et tuteurs, les personnes chargées de la garde des enfants et la communauté. Cette vision de l'inclusion, ainsi que les efforts déployés pour la maintenir, exigent des efforts continus et un partage des responsabilités. Cela implique de réfléchir de façon collective et critique aux répercussions des politiques, des pratiques et des processus se rapportant aux milieux d'apprentissage inclusifs.

Les réflexions critiques suivantes peuvent guider les pédagogues dans la création et le maintien d'une vision de l'éducation inclusive :

Schéma nº 1 : Les réflexions critiques

2. Cadre conceptuel

La ligne directrice du cours menant à la qualification additionnelle *Enseignement d'années combinées* de l'annexe C fournit un cadre conceptuel visant à aider tant les fournisseurs que les instructeurs à élaborer le cours et à en faciliter la prestation. La structure de la ligne directrice est conçue de façon à définir de manière fluide, holistique et intégrée les concepts clés liés à ce cours.

La ligne directrice du présent cours est fondée sur le cadre conceptuel suivant (schéma nº 2) :

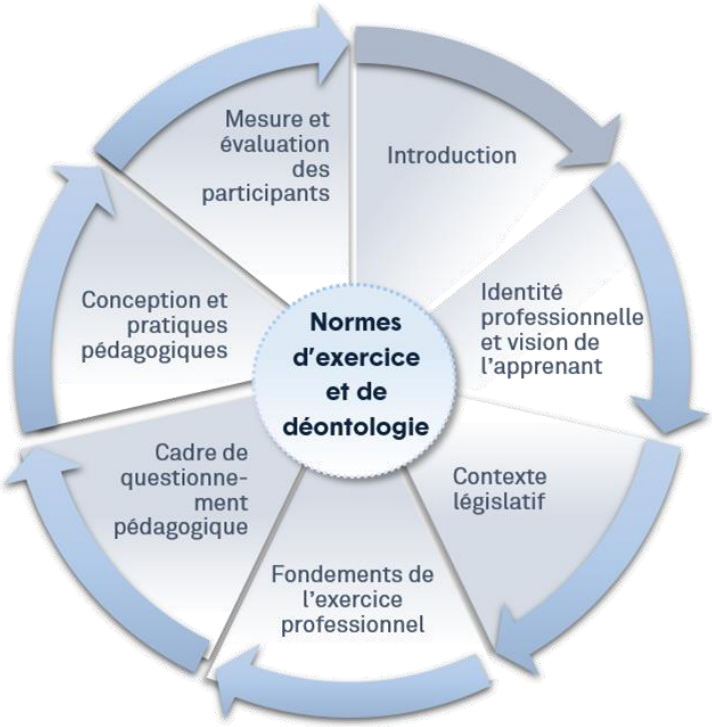

Schéma nº 2 : Cadre conceptuel

Le cours menant à la qualification additionnelle *Enseignement d'années combinées* utilise une approche critique et pédagogique pour explorer, de façon holistique et intégrée, les fondements théoriques, les théories de l'apprentissage, la planification, l'élaboration et la mise en œuvre des programmes, la conception et les pratiques pédagogiques, la mesure et l'évaluation, le milieu d'apprentissage, la recherche et les aspects éthiques dont il faut tenir compte dans l'enseignement et l'apprentissage à tous les cycles. Les participants renforcent ainsi leur efficacité professionnelle en approfondissant leurs connaissances, en améliorant leur jugement professionnel et en acquérant de nouvelles connaissances pour perfectionner leur pratique.

Mise en œuvre du cours menant à la qualification additionnelle

Les concepteurs, fournisseurs et instructeurs de cours utilisent le cadre conceptuel de la ligne directrice pour mettre en valeur les principaux concepts en fonction des contextes professionnels, des connaissances, des habiletés et de la compréhension des participantes et des participants.

Adopter le modèle d'un milieu d'apprentissage positif qui reflète l'empathie, la diversité et l'équité, du point de vue des actifs et de la déontologie, est essentiel à la mise en œuvre holistique du présent cours, lequel soutient l'amélioration des connaissances professionnelles, de la pratique éthique, du leadership et du perfectionnement professionnel continu.

L'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario reconnaît que les pédagogues qui œuvrent au sein des systèmes scolaires financés par la province ainsi que des écoles privées, indépendantes ou des Premières Nations doivent explorer des idées et des questions qui s'appliquent à leur propre contexte ou à celui dans lequel ils peuvent être amenés à travailler.

Contexte provincial

Les communautés francophones et anglophones doivent également mettre en œuvre les lignes directrices en tenant compte de leur contexte et besoins particuliers. Chaque communauté linguistique doit explorer le contenu de la présente ligne directrice selon ses propres perspectives et les domaines sur lesquels elle veut mettre l'accent. Cette souplesse permettra aux deux communautés linguistiques de mettre en œuvre le cours en fonction d'une variété de contextes.

Les pédagogues de l'Ontario travaillent dans des contextes éducatifs variés et diversifiés. Ils peuvent se retrouver dans divers établissements d'enseignement, tels qu'une école rurale de langue française, une école catholique, une école publique en ville, une école des Premières Nations, une école provinciale ou une école indépendante ou privée. Les pédagogues réfléchissent au contexte unique de chaque communauté pour améliorer l'apprentissage et le bien-être.

Dans le présent document, le terme «participants» fait référence aux pédagogues qui suivent le cours et le terme «apprenants» fait référence aux jeunes qui fréquentent les écoles.

3. Identité professionnelle et vision de l'apprenant

L'identité professionnelle de l'instructeur du cours et des participants qui est véhiculée dans la présente ligne directrice reflète la vision du pédagogue présentée dans les normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante et le *Cadre de formation de la profession enseignante*, de même que par l'entremise des consultations relatives aux qualifications additionnelles.

Cette vision (schéma nº 3) place le pédagogue professionnel dans un rôle de spécialiste et adepte novateur, soit un enseignant critique qui transmet la justice sociale et écologique et s'efforce d'être :

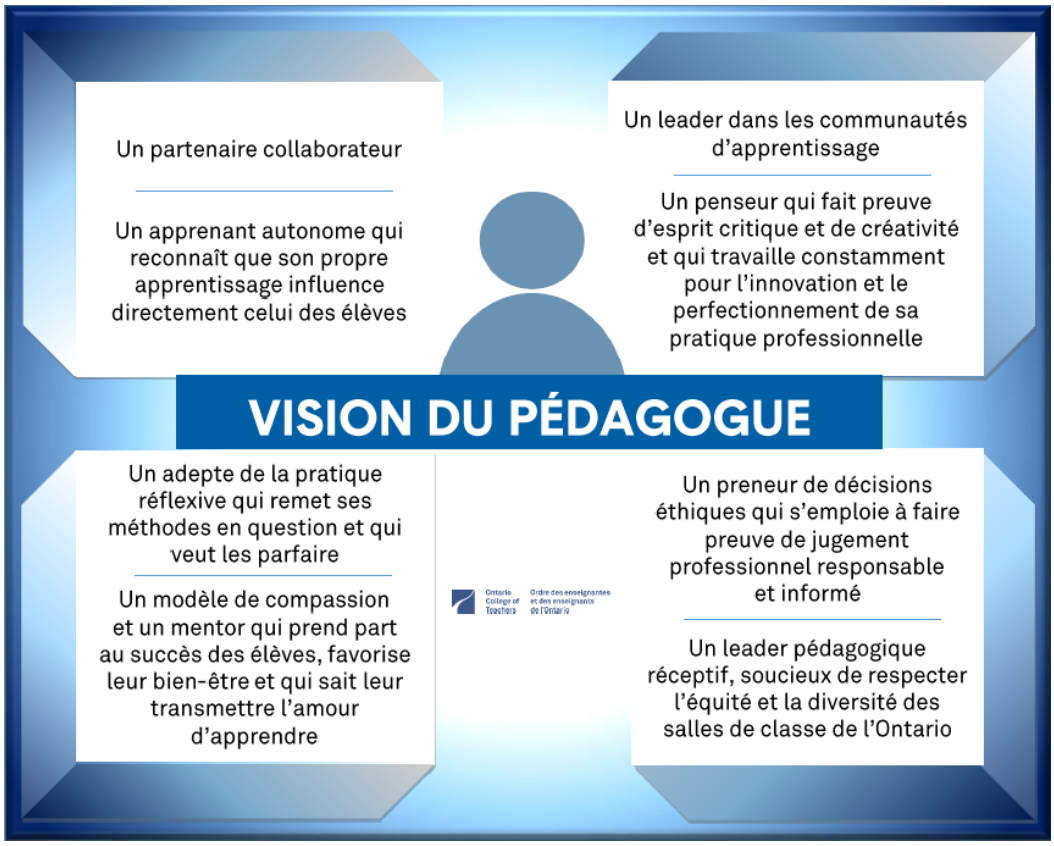

Schéma nº 3 : Vision du pédagogue[1]

L'apprenant dans la présente qualification additionnelle (schéma nº 4) applique des principes démocratiques et est autonome, indépendant, averti, créatif, collaborateur, éthique, réfléchi, conciliant, inclusif, courageux et auto-efficace; un penseur critique qui sait résoudre les problèmes et dont la voix, le point de vue ainsi que le sens de l'efficacité et de la responsabilisation sont essentiels à la mise au point des méthodes d'enseignement et d'apprentissage.

---

[1] Note : Extrait de *Fondements de l'exercice professionnel*, Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, Toronto, 2016; p. 16. Droit d'auteur 2016. Texte publié avec la permission de l'auteur.

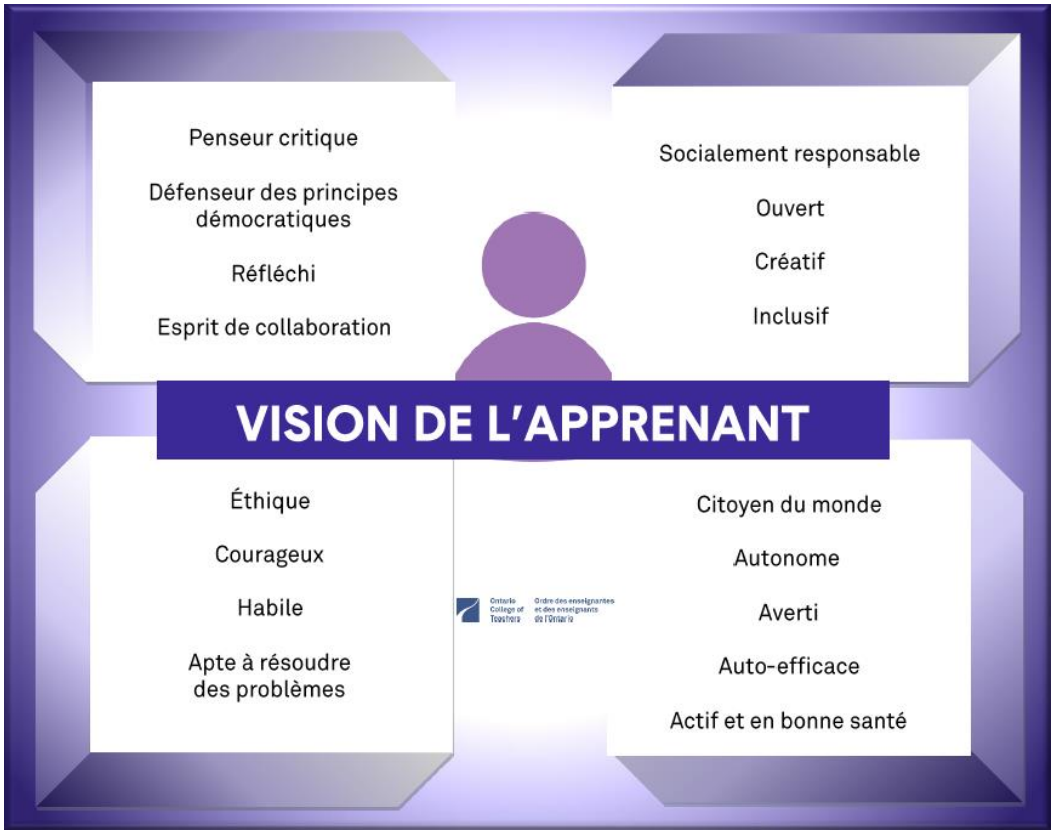

Schéma nº 4 : Vision de l'apprenant

4. Contexte législatif

L'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario est l'organisme d'autoréglementation de la profession enseignante dans la province. Sa responsabilité relativement aux cours menant à une qualification additionnelle comprend les éléments suivants :

- établir et faire respecter les normes d'exercice et de déontologie de la profession
- prévoir la formation continue des membres
- agréer les cours menant à une qualification additionnelle, plus précisément :

> *Le contenu du programme et le rendement attendu des personnes qui y sont inscrites correspondent aux habilités et aux connaissances énoncées dans les Normes d'exercice de la profession enseignante et les Normes de déontologie de la*

profession enseignante de l'Ordre ainsi que dans les lignes directrices formulées par l'Ordre.

Règlement 347/02 sur l'agrément des programmes de formation en enseignement, partie IV, paragraphe 24

Le Règlement 176/10 sur les qualifications requises pour enseigner énonce les qualifications additionnelles que les pédagogues peuvent détenir. En outre, ce règlement comprend les cours menant à une qualification additionnelle, à la qualification de perfectionnement des directrices et directeurs d'école, à la qualification de directrice ou de directeur d'école, aux qualifications pour enseigner aux cycles primaire et moyen et à la qualification d'agente ou d'agent de supervision. Un cours menant à une qualification additionnelle doit comporter au moins 125 heures, tel qu'approuvé par le registraire de l'Ordre. Les cours agréés menant à une qualification additionnelle reflètent les normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante, ainsi que le *Cadre de formation de la profession enseignante*.

Les participantes et participants qui répondent aux exigences du Règlement sur les qualifications requises pour enseigner peuvent suivre le présent cours.

La qualification additionnelle *Enseignement d'années combinées*, telle qu'énoncée dans l'annexe C du Règlement sur les qualifications requises pour enseigner, est inscrite sur le certificat de qualification et d'inscription des membres de l'Ordre ayant réussi le cours.

5. Fondements de l'exercice professionnel

Les *Fondements de l'exercice professionnel* communiquent une vision provinciale de ce que signifie être pédagogue en Ontario, laquelle constitue l'essence même du professionnalisme chez les pédagogues. Les normes d'exercice et les normes de déontologie de la profession enseignante (voir annexe 1) sont les assises de l'élaboration et de la mise en œuvre du présent cours. Comme principes de pratique professionnelle, les neuf normes mettent l'accent sur un perfectionnement professionnel continu. De plus, elles appuient le *Cadre de formation de la profession enseignante*, qui exprime clairement les principes de l'apprentissage des pédagogues et présente une gamme d'options favorisant le perfectionnement professionnel.

L'amélioration continue du jugement professionnel acquis par des expériences, du questionnement et une réflexion critique est essentielle pour

incarner les normes ainsi que le *Cadre de formation de la profession enseignante* dans le présent cours et la pratique de l'enseignement.

Les normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante servent de cadres de travail directeurs qui sous-tendent les connaissances, les compétences et les expériences professionnelles dont les pédagogues ont besoin pour enseigner de façon efficace dans un milieu qui favorise le *respect*, l'*empathie*, la *confiance* et l'*intégrité*, et pour contribuer à son épanouissement.

Ressources pour la formation des enseignants

L'Ordre a développé des ressources qui appuient l'intégration efficace des normes aux cours menant à une qualification additionnelle. Elles présentent une variété de processus éducatifs basés sur le questionnement et la recherche, qui visent l'intégration des normes à la pratique professionnelle. Vous pouvez consulter ces ressources à http://www.oeeo.ca/resources/categories/professional-standards-and-designation.

Ces ressources appuient le développement des connaissances professionnelles, du jugement et de l'efficacité par la praxie réflexive critique. On y présente des expériences vécues par des pédagogues de l'Ontario, qui ont pour but d'appuyer la formation des enseignants dans les cours menant à une qualification additionnelle.

6. Cadre de questionnement pédagogique

Le cadre de questionnement pédagogique (schéma n° 5) de la présente ligne directrice étaye l'élaboration d'un cours holistique, intégré et expérientiel qui a pour assises le questionnement. Il appuie les connaissances et le jugement professionnels ainsi que les pédagogies et pratiques critiques des participantes et participants.

Schéma nº 5 : Cadre de questionnement pédagogique pour le cours *Enseignement d'années combinées*

A. Normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante

Les normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante représentent une vision collective de l'exercice professionnel. L'engagement envers les apprenants et leur apprentissage occupe une place fondamentale dans une profession enseignante solide et efficace. Conscients que leur position privilégiée leur confère la confiance des autres, les membres de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario assument ouvertement leurs responsabilités envers les apprenants, les parents, les familles, les personnes chargées de la garde des enfants, les tutrices et tuteurs, les partenaires en éducation, les collègues et autres professionnels ainsi que le public. Ils prennent aussi à cœur leurs responsabilités en ce qui concerne l'environnement.

L'intégration holistique des normes dans toutes les composantes du cours permet d'incarner la vision collective de la profession enseignante afin

d'orienter la connaissance professionnelle, l'apprentissage et la pratique de l'enseignement. Les principes et concepts suivants appuient cette intégration holistique dans le présent cours :

- comprendre et incarner les concepts d'empathie, de confiance, de respect et d'intégrité
- faire preuve d'engagement envers les élèves et leur apprentissage
- intégrer la connaissance professionnelle à sa pratique
- enrichir et perfectionner sa pratique professionnelle
- appuyer le leadership dans les communautés d'apprentissage
- participer au perfectionnement professionnel continu.

Les participants continueront à examiner de façon critique les pratiques professionnelles, les pédagogies et les cultures d'éthique sous l'angle des normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante par le dialogue professionnel et la réflexion collaborative.

B. Concepts directeurs pour le questionnement pédagogique

Les concepts théoriques suivants sont fournis dans le but de faciliter la conception et la mise en œuvre holistique du cours *Enseignement d'années combinées* par le questionnement pédagogique et professionnel.

Le présent cours favorise la réflexion critique et le dialogue inspirés des concepts suivants qui seront explorés de façon critique au moyen de processus équitables, holistiques et interreliés :

- explorer de façon critique les préjugés, les suppositions, les convictions et la compréhension liés à l'enseignement et à l'apprentissage dans le cadre du présent cours
- explorer de façon critique l'identité et les pratiques professionnelles des pédagogues en tant que co-interrogateurs, spécialistes et chercheurs travaillant aux côtés d'apprenants et d'interrogateurs autonomes dans la co-création de milieux d'apprentissage démocratiques et axés sur le savoir
- explorer de façon critique et interpréter le curriculum de l'Ontario ainsi que les politiques, cadres de travail, stratégies et lignes directrices

- examiner de façon collaborative l'inclusion pertinente et respectueuse des cultures, de l'histoire, des perspectives et des façons d'acquérir le savoir des Premières Nations, des Métis et des Inuits dans les processus d'enseignement et d'apprentissage en tant que moyens valables de comprendre le monde
- explorer de façon critique le concept d'appropriation culturelle
- explorer de façon critique les différents systèmes de connaissance et moyens de faire partie de la collectivité
- appliquer la pédagogie critique en tant que fondement théorique pour la conception, l'évaluation et la mise en œuvre de pratiques ou de programmes
- explorer de façon critique les processus pédagogiques, y compris les pratiques de mesure et d'évaluation, qui lient le curriculum aux intérêts, aux forces, au questionnement, aux besoins et au bien-être des apprenants
- examiner de façon critique les processus, pratiques et politiques pour la création et le maintien de milieux d'apprentissage holistiques qui façonnent l'identité des apprenants et favorisent leur développement intellectuel, social, affectif, physique, linguistique, culturel, spirituel et moral
- explorer de façon critique les processus et mécanismes de participation qui ont pour objectif de favoriser la collaboration avec les apprenants, le personnel de l'école, les familles, les personnes chargées de la garde des enfants, les tutrices et tuteurs et la collectivité afin d'appuyer l'apprentissage, les identités et le bien-être de la communauté scolaire
- explorer de façon critique et intégrer diverses ressources, y compris des ressources technologiques et de communication, afin d'améliorer les connaissances professionnelles à l'appui de l'apprentissage, de l'indépendance, du bien-être et de la responsabilisation
- explorer de façon critique la pratique professionnelle par un questionnement, un dialogue, une réflexion, l'innovation et une pédagogie critique continus axés sur la collaboration
- examiner de façon critique les principes, connaissances et gestes éthiques qui contribuent à la pédagogie et au leadership éthiques collectifs
- explorer de façon critique et intégrer des pratiques, politiques et pédagogies respectueuses de l'environnement

- examiner de façon critique des processus pour favoriser une gestion de l'environnement responsable et active, une conscience écologique, la justice sociale et une citoyenneté fondée sur des principes démocratiques dans des contextes à l'échelle locale, nationale et mondiale
- explorer de façon collaborative la co-création de communautés de questionnement dévouées à la pédagogie critique, au perfectionnement professionnel continu et à l'efficacité professionnelle collective
- explorer de façon critique des pratiques novatrices dans l'intégration de technologies de l'information et de la communication afin d'améliorer l'enseignement et l'apprentissage
- examiner de façon critique les processus relatifs à la création et au maintien de milieux d'apprentissage sécuritaires, sains, équitables, holistiques et inclusifs qui respectent la diversité, facilitent l'apprentissage, favorisent la voix et le point de vue de l'apprenant, et encouragent la pensée critique et la justice sociale
- examiner de façon critique la recherche qualitative et quantitative liée aux pratiques professionnelles, aux politiques et aux pédagogies à l'appui de l'apprentissage, de l'autonomisation et de la responsabilisation
- explorer de façon critique et intégrer les processus, pratiques et politiques éducationnels qui appuient le bien-être et l'efficacité des apprenants
- explorer de façon critique et intégrer des processus inclusifs qui favorisent la collaboration interprofessionnelle afin d'appuyer l'élaboration et la mise en œuvre collaborative des plans d'enseignement individualisé (P.E.I.) et des plans de transition pour les apprenants qui incluent la voix et le point de vue de toutes les parties concernées
- examiner de façon critique les processus, pratiques et politiques qui encouragent une culture de questionnement au sein d'une école ou d'un système scolaire afin de promouvoir l'ouverture à l'innovation, au changement, à des approches pédagogiques culturellement inclusives et à la démocratisation du savoir
- analyser de façon critique les manifestations individuelles et systémiques du pouvoir et des privilèges ainsi que leurs implications pour l'enseignement et l'apprentissage

- examiner de façon critique les processus, pratiques et politiques qui encouragent une culture de questionnement au sein d'une école ou d'un système scolaire afin de promouvoir la pensée critique, la communication, la collaboration, la créativité et l'innovation
- explorer de façon critique des pratiques novatrices pour intégrer l'expression artistique afin d'améliorer l'enseignement et l'apprentissage.

C. Contexte ontarien : Curriculum, politiques, lois, cadres de travail, stratégies et ressources

Le présent cours est conforme au curriculum actuel de l'Ontario, à la législation pertinente, aux politiques gouvernementales, aux cadres de travail, aux stratégies et aux ressources. Ces documents sont les assises de la conception, de l'élaboration et de la mise en œuvre du cours. Pour les consulter, il suffit de visiter le site **www.edu.gov.on.ca**.

Les participants sont également encouragés à explorer de façon critique les politiques, pratiques et ressources disponibles à l'échelle provinciale ainsi que dans les écoles et les conseils scolaires afin de se renseigner sur l'enseignement et l'apprentissage au cycle supérieur dans le cours *Enseignement d'années combinées*.

D. Fondements théoriques

L'exploration des concepts directeurs suivants se fera au moyen de processus de questionnement équitables, holistiques et interreliés :

- explorer de façon critique les divers cadres de travail théoriques liés au présent cours, les principes fondamentaux de ces cadres et leurs applications pratiques à l'appui de l'apprentissage
- explorer de façon critique et intégrer les théories sur le développement et le façonnement de l'identité afin d'améliorer sa pratique et d'appuyer le bien-être, l'efficacité et la responsabilisation de l'apprenant
- explorer de façon critique la pertinence de la pédagogie critique et des théories socioconstructivistes en tant que fondements théoriques de la présente qualification additionnelle
- explorer de façon critique les dernières recherches théoriques, les ouvrages et l'avancement des connaissances liées à la présente qualification additionnelle
- explorer de façon critique les normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante comme fondements théoriques au professionnalisme des pédagogues dans le présent cours

- réfléchir de façon critique à la pratique de l'enseignement et engager un dialogue professionnel sur la relation entre la théorie et la pratique, et vice-versa
- explorer de façon critique la pédagogie critique liée à la conception et à la mise en œuvre du curriculum en s'appuyant sur les questions, la voix, le point de vue, les passions et les intérêts des apprenants
- explorer de façon critique le curriculum de l'Ontario, les ressources et politiques gouvernementales, les cadres de travail et les stratégies se rapportant au présent cours
- explorer de façon critique et intégrer les théories d'apprentissage ainsi que les forces, les styles et les besoins d'apprentissage particuliers des apprenants
- se renseigner de façon critique et collaborative sur les dimensions afférentes pour créer et maintenir des milieux d'apprentissage sécuritaires, inclusifs, conciliants et engageants
- explorer de façon critique et intégrer des programmes d'enseignement holistiques et inclusifs qui renforcent les habiletés, intérêts et expériences des apprenants et leur permettent d'atteindre leurs objectifs d'apprentissage
- explorer de façon critique l'importance de la législation pertinente à l'échelle municipale, provinciale, fédérale et mondiale, ainsi que les responsabilités associées à la pratique professionnelle
- explorer de façon critique les obligations légales et responsabilités éthiques des pédagogues conformément à la législation et aux pratiques provinciales en vigueur.

E. Conception, planification et mise en œuvre du programme

L'exploration des concepts directeurs suivants se fera au moyen de processus de questionnement équitables, holistiques et interreliés :

- explorer de façon critique et approfondir sa compréhension de la manière dont les normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante contribuent à l'élaboration d'un cadre de travail pour la planification du programme
- explorer de façon critique l'influence que la nature diverse et changeante de la société exerce sur l'apprentissage et le bien-être

- explorer de façon critique et approfondir sa compréhension des stratégies et des cadres de travail dans la conception, la planification (à court et à long terme), l'élaboration et la mise en œuvre du programme lié au cours *Enseignement d'années combinées*
- explorer de façon critique les fondements philosophiques qui renforcent l'efficacité professionnelle des pédagogues dans leur soutien à l'intégration dans le curriculum et à travers les disciplines
- explorer de façon critique diverses approches de l'intégration dans le curriculum à l'aide de différents modèles de planification, du développement du contenu et des ressources, des pratiques pédagogiques et de la mise en œuvre de pratiques de mesure et d'évaluation équitables, justes et transparentes
- explorer de façon critique et approfondir sa compréhension de la différenciation pédagogique, de la conception universelle et de la démarche par étapes dans la planification, l'élaboration et la mise en œuvre du programme
- explorer de façon critique des ressources pédagogiques (p. ex., imprimées, audio, visuelles et numériques) qui appuient la participation
- explorer de façon critique une variété de technologies d'assistance pour soutenir l'apprentissage et le bien-être
- explorer de façon critique et planifier des programmes ainsi que des occasions d'apprentissage qui appuient différents objectifs et types de cheminement scolaire
- explorer de façon critique la manière dont les expériences, les identités, les récits, le développement, les forces, les questions, les intérêts et les besoins des apprenants contribuent à la planification, à l'élaboration et à la mise en œuvre du programme
- explorer de façon critique l'intégration d'approches pédagogiques culturellement inclusives à la conception, à la planification et à l'élaboration du programme
- explorer de façon critique les stratégies qui appuient les forces, la voix, le point de vue, le bien-être et l'autorégulation des apprenants
- explorer de façon critique et planifier les processus d'enseignement qui respectent les styles d'apprentissage, la voix, le point de vue, les forces et les expériences des apprenants

- explorer de façon critique des pratiques qui font la promotion d'un engagement et d'une compréhension approfondis des questionnements dans le cours par la compréhension des éléments qui suscitent la curiosité des apprenants et l'optimisation du contexte et de l'expérience particuliers des apprenants
- explorer de façon critique les ouvrages pédagogiques et utiliser diverses méthodes d'évaluation afin de guider la planification du programme, d'appuyer l'apprentissage et de favoriser la participation
- explorer de façon critique et intégrer des cadres de travail, processus et stratégies qui appuient une expérience d'apprentissage homogène dans une classe à années combinées.

F. Milieux d'apprentissage et stratégies pédagogiques

L'exploration des concepts directeurs suivants se fera au moyen de processus de questionnement équitables, holistiques et interreliés :

- explorer de façon critique des processus pour créer des milieux d'apprentissage inclusifs et participatifs qui reflètent les normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante
- créer et maintenir des milieux d'apprentissage éthiques, positifs, équitables, conciliants, inclusifs, sécuritaires et engageants pour les apprenants et leurs familles, les personnes chargées de la garde des enfants et les tutrices et tuteurs
- explorer de façon critique des processus pour faire participer tous les membres de la collectivité, favoriser le dialogue et la collégialité et développer un sentiment d'appartenance
- explorer de façon critique des processus afin de favoriser une communauté d'apprenants autonomes et engagés, fondée sur la collaboration
- favoriser des milieux d'apprentissage engageants et invitants, basés sur la confiance, qui encouragent la voix et le point de vue, le leadership, le questionnement critique et l'autorégulation de l'apprenant
- explorer de façon critique diverses stratégies pédagogiques à l'appui de l'apprentissage et du bien-être
- développer des pratiques sécuritaires, éthiques, légales et respectueuses de l'utilisation de différents outils technologiques à l'appui des pratiques pédagogiques

- explorer de façon critique des milieux d'apprentissage inclusifs et novateurs qui incorporent diverses stratégies pédagogiques (p. ex., conception universelle, apprentissage expérientiel, différenciation pédagogique, questionnement, démarche par étapes et transfert progressif de responsabilités) dans le but de satisfaire les besoins et intérêts de tous les apprenants
- explorer de façon critique des processus qui encouragent les apprenants à appliquer des principes démocratiques et à devenir des citoyens actifs et tournés vers le monde face aux enjeux de durabilité économique, sociale et environnementale
- explorer de façon critique l'identité professionnelle, les connaissances et les pratiques de leadership des pédagogues, comme l'énoncent les normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante, ainsi que le *Cadre de formation de la profession enseignante* et les *Fondements de l'exercice professionnel*
- explorer des méthodes pour favoriser le consensus, la démocratie participative et l'autonomisation dans les écoles et la communauté
- explorer de façon critique l'utilisation faite de l'environnement (p. ex., espace physique, organisation de la salle de classe et esthétique) comme troisième enseignant
- explorer de façon critique l'intégration des habilités d'apprentissage, de la réflexion et d'un état d'esprit axé sur la croissance afin d'autonomiser les apprenants
- explorer de façon critique les politiques du conseil scolaire et de l'école liées aux milieux d'apprentissage comportant des années combinées.

G. Réflexion, documentation et interprétation de l'apprentissage

L'exploration des concepts directeurs suivants se fera au moyen de processus de questionnement équitables, holistiques et interreliés :

- explorer de façon critique des méthodes de mesure et d'évaluation justes, équitables, transparentes, valables et fiables qui respectent la dignité, le bien-être affectif, les identités et le développement de tous les apprenants
- explorer de façon critique les processus de rétroaction qui autonomisent les apprenants et les encouragent à réfléchir à leur apprentissage de façon favorable et à se fixer des objectifs

- favoriser un examen de la rétroaction afin de faire participer les apprenants à l'analyse et à l'interprétation critiques du processus d'apprentissage
- explorer de façon critique des processus équitables et inclusifs pour réfléchir à l'apprentissage, le documenter et l'interpréter
- explorer de façon critique et intégrer des pratiques de mesure, d'évaluation et de rapport conformes aux processus et principes énoncés dans les politiques, les cadres de travail et le curriculum de l'Ontario
- explorer de façon critique les pratiques d'évaluation aux trois fins suivantes : fournir de la rétroaction aux apprenants et adapter son enseignement (évaluation *au service* de l'apprentissage); renforcer la capacité des apprenants à devenir des apprenants autonomes (évaluation *en tant* qu'apprentissage); et porter un jugement professionnel éclairé sur la qualité de l'apprentissage (évaluation *de* l'apprentissage)
- explorer de façon critique et intégrer la triangulation des preuves afin de pouvoir effectuer des évaluations éclairées.

H. Responsabilité partagée pour favoriser l'apprentissage

L'exploration des concepts directeurs suivants se fera au moyen de processus de questionnement équitables, holistiques et interreliés :

- explorer de façon critique une variété de stratégies de participation et de communication efficaces afin de collaborer de façon authentique avec les familles, les personnes chargées de la garde des enfants, les tutrices et tuteurs, le personnel de l'école et du conseil scolaire, ainsi que les organismes communautaires
- favoriser des partenariats ouverts et transparents avec les familles, les personnes chargées de la garde des enfants et les tutrices et tuteurs qui respectent et valorisent la prise de décision partagée, la confidentialité, la défense des droits, le leadership et la responsabilité
- explorer de façon critique et créative les méthodes qui favorisent et respectent la voix, le point de vue et les identités des apprenants dans le processus d'apprentissage par la prise de décision partagée et le leadership

- explorer de façon critique les stratégies et les occasions de collaboration entre le personnel de l'école et la collectivité à l'appui de l'apprentissage et du bien-être, et ce, au moyen d'un processus de prise de décisions communes et de défense des droits
- explorer de façon critique et aborder ouvertement les préjugés, la discrimination et les obstacles systémiques afin d'appuyer l'apprentissage, le bien-être et l'inclusion
- explorer et analyser de façon critique des cultures pédagogiques et professionnelles positives et inclusives qui favorisent l'expression libre et l'analyse critique des voix et des points de vue
- comprendre et respecter l'importance des responsabilités partagées et des partenariats qui favorisent la justice sociale et écologique, comme l'énoncent les *Fondements de l'exercice professionnel*
- explorer de façon critique la collaboration professionnelle au sein d'équipes interdisciplinaires afin d'appuyer l'apprentissage, le bien-être, la défense des droits et l'adaptation aux transitions.

I. Recherche, apprentissage professionnel et avancement de la pédagogie

L'exploration des concepts directeurs suivants se fera au moyen de processus de questionnement équitables, holistiques et interreliés :

- explorer de façon critique les pratiques passées, actuelles et en évolution dans le cours *Enseignement d'années combinées*, et y réfléchir
- explorer de façon critique sa pratique professionnelle par le questionnement continu de la théorie, de la pédagogie et de l'andragogie
- participer au perfectionnement professionnel transformationnel par la recherche, l'avancement des connaissances et le leadership
- explorer de façon critique la pédagogie critique qui incorpore la recherche et l'avancement de la pédagogie et de l'andragogie à la pratique de l'enseignement
- participer à la recherche ainsi qu'à l'avancement de la pédagogie et de l'andragogie critiques pour faire progresser les communautés de pratique
- explorer de façon critique la création et la mobilisation du savoir afin d'améliorer la pratique professionnelle et le leadership
- explorer de façon critique les responsabilités éthiques en matière de recherche et d'avancement des connaissances qui respectent et incarnent les normes de déontologie de la profession enseignante

- explorer de façon critique les théories et pédagogies se rapportant aux nombreuses formes d'oppression, de pouvoir et de privilège.

7. Conception et pratiques pédagogiques

La conception et les pratiques pédagogiques (schéma nº 6) du présent cours tiennent compte des théories d'apprentissage des adultes, des processus andragogiques efficaces et des méthodes d'apprentissage expérientielles qui favorisent la réflexion, le dialogue et le questionnement critiques.

Les participantes et participants collaborent avec les instructrices et instructeurs du cours à l'élaboration des recherches et des expériences d'apprentissage, des processus d'intégration holistique, ainsi que des méthodes de mesure et d'évaluation utilisées dans le cours.

Pour la mise en œuvre de ce cours, les instructeurs **facilitent** les processus andragogiques pertinents et pratiques qui permettent aux participants de vivre des expériences d'apprentissage, basées sur le questionnement, ayant rapport à la conception, la planification, l'enseignement, la pédagogie, la mise en œuvre, ainsi qu'à la mesure et l'évaluation du programme. Parmi les processus andragogiques, notons : l'apprentissage expérientiel, les jeux de rôle, les simulations, la rédaction d'un journal de bord, l'autogestion de projets, l'enseignement individualisé, l'interaction en petits groupes, le dialogue, la recherche-action, le questionnement, la documentation pédagogique, l'apprentissage collaboratif, la narration, les méthodes de cas et la praxie réflexive critique.

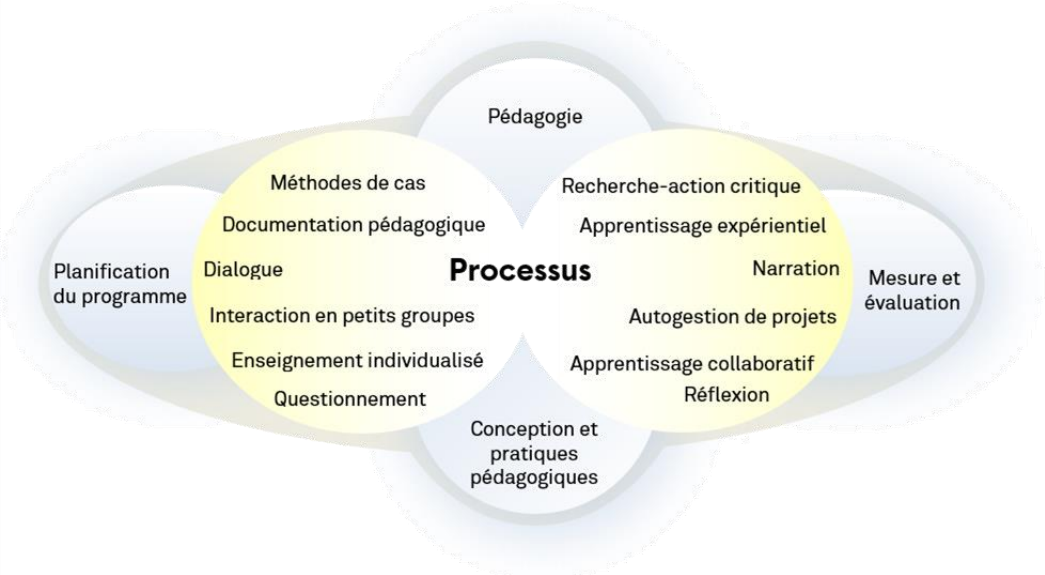

Schéma nº 6 : Processus pédagogiques

Les instructeurs du cours **incarnent** les normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante, respectent les principes de l'éducation des adultes et l'expérience des participants, reconnaissent leurs acquis, adoptent des pratiques culturellement inclusives et répondent à leurs questions, intérêts et besoins particuliers. Il importe également que les participants créent des réseaux de soutien, reçoivent les commentaires de leurs pairs et de l'instructeur et communiquent à leurs collègues le résultat de leur apprentissage. Ils doivent aussi avoir l'occasion de faire des lectures professionnelles, de réfléchir, de discuter et de s'exprimer.

Les instructeurs **reflètent** le questionnement critique, la conception universelle, la différenciation pédagogique et les pratiques d'évaluation qui peuvent être reproduits ou adaptés dans diverses situations en classe.

Apprentissage expérientiel

Les participants auront l'occasion de prendre part à des activités d'apprentissage expérientiel se rapportant aux principaux concepts et aspects du cours *Enseignement d'années combinées* déterminés en collaboration avec l'instructeur. L'objectif de ces activités est d'appuyer la mise en œuvre et l'intégration de la théorie à la pratique dans un contexte réel d'enseignement et d'apprentissage. De plus, les participants analyseront et réfléchiront de façon critique à leur participation durant des occasions d'apprentissage et de questionnement expérientiel dans le présent cours.

L'apprentissage expérientiel et le questionnement critique permettront de perfectionner le jugement professionnel, les connaissances, les compétences, l'efficacité et les pratiques pédagogiques des participants.

Les ressources de l'Ordre sur les normes de la profession contribuent à appuyer l'apprentissage expérientiel au moyen de divers processus de questionnement professionnel. Vous pouvez consulter ces ressources à http://www.oeeo.ca/resources/categories/professional-standards-and-designation.

8. Mesure et évaluation des participants

Au début du cours, les participantes et participants collaborent, avec les instructeurs du cours, à l'élaboration des questions et des expériences d'apprentissage ainsi que des méthodes de mesure et d'évaluation utilisées dans le cours. Les instructeurs communiqueront régulièrement avec les participants, tout au long du cours, pour leur transmettre des observations significatives sur leur rendement.

L'évaluation des participants suit une approche équilibrée comprenant la combinaison d'une évaluation personnelle, par les pairs et mutuelle (instructeur et participant), ainsi qu'une évaluation de l'instructeur. Les stratégies de mesure et d'évaluation reflètent des pratiques efficaces et collaboratives basées sur le questionnement. On a recours à diverses approches pour permettre aux participants de démontrer leur apprentissage lié aux questionnements dans le cours. Des possibilités de mesures et d'évaluations formatives et sommatives font également partie du cours.

Il importe pour le participant inscrit à un cours menant à une qualification additionnelle de pouvoir effectuer des recherches pertinentes et utiles. Les travaux, les artéfacts et les projets permettent aux participants de faire des liens entre la théorie et la pratique. Les travaux doivent également permettre aux pédagogues de faire des choix et d'effectuer des recherches personnelles dans un cadre souple.

Les processus d'apprentissage appuient une exploration approfondie des concepts et questionnements. Ces processus se déroulent tout au long du cours et reflètent la pensée critique et la réflexion des participants à mesure qu'ils développent connaissances et compétences.

Les pratiques d'évaluation favoriseront également un questionnement critique plus approfondi grâce aux divers processus employés durant le cours. Ces processus d'évaluation basés sur le questionnement donnent l'occasion aux participants d'illustrer leur niveau de connaissances professionnelles et pédagogiques, de compétences, de pratiques éthiques et de leadership en enseignement.

On recommande aussi d'inclure une expérience culminante. Cette synthèse de l'expérience reflétera les connaissances approfondies et la compréhension issue de la participation au présent cours. Elle comprendra également les réflexions critiques d'un participant et une analyse de son apprentissage sur une certaine période.

Les processus suivants sont fournis afin de guider les pratiques d'évaluation dans le cadre du présent cours; en outre, ils reflètent l'apprentissage expérientiel et les pédagogies critiques. Cette liste n'est pas exhaustive.

Processus d'évaluation

a) **Leadership pédagogique :** Co-créer, concevoir et évaluer de façon critique des occasions d'apprentissage culturellement inclusives qui incorporent la voix et le point de vue, les forces, les intérêts et les besoins. Les occasions d'apprentissage tiendront compte de diverses technologies et ressources et refléteront le curriculum du ministère de l'Éducation.

b) **Documentation pédagogique :** Rassembler des notes concrètes (p. ex., notes manuscrites, photos, vidéos, enregistrements audio, artéfacts et dossiers sur l'apprentissage) afin de permettre aux pédagogues, aux familles, aux personnes chargées de la garde des enfants, aux tutrices et tuteurs et aux apprenants de réfléchir au processus d'apprentissage, d'en discuter et de l'interpréter.

c) **Réflexion critique :** Analyser de façon critique les enjeux en éducation se rapportant au présent cours au moyen de recherches spécialisées sur divers supports (p. ex., narrations, documentation manuscrite et images ou graphiques).

d) **Recherche-action critique :** Participer à de la recherche-action individuelle ou collaborative fondée sur l'exploration critique de diverses approches de la recherche-action.

e) **Étude de cas :** Réfléchir de façon critique et se renseigner sur la pratique professionnelle par la rédaction ou la discussion de cas.

f) **Plan de transition :** Réfléchir de façon critique au plan de transition d'un élève, l'analyser et formuler des recommandations pour l'améliorer.

g) **Analyse narrative :** Analyser de façon collaborative et critique des narrations sur l'enseignement et l'apprentissage sous divers angles (p. ex., identité professionnelle, efficacité professionnelle, leadership éthique et pédagogies critiques) au moyen de procédés narratifs comme la rédaction ou discussion de récits.

h) **Portfolio pédagogique :** Monter un portfolio professionnel qui analyse de façon critique les philosophies de l'enseignement et de l'apprentissage, les suppositions, les pratiques et les pédagogies conçues pour créer des milieux d'apprentissage éthiques et démocratiques.

i) **Expérience d'apprentissage novatrice :** Concevoir et faciliter une expérience d'apprentissage engageante et novatrice qui reflète la différenciation pédagogique, la conception universelle et la démarche par étapes.

j) **Plan de partenariat :** Concevoir un plan exhaustif visant à établir des partenariats collaboratifs entre les apprenants, les familles, les personnes chargées de la garde des enfants, les tutrices et tuteurs et l'école et les collectivités environnantes dans le but d'appuyer l'apprentissage, l'épanouissement et le bien-être.

k) **Élaboration de P.E.I. :** Élaborer un P.E.I. en collaboration avec les familles, les personnes chargées de la garde des enfants, les tutrices et tuteurs, les apprenants et l'équipe-école.

l) **Analyse textuelle** : examiner de façon critique la signification des documents législatifs et politiques (p. ex., *Loi sur les langues officielles* [Canada], *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones* et *Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies*).

m) **Narration visuelle :** Créer une narration visuelle (p. ex., récit numérique) à l'appui de l'identité professionnelle collective de la profession enseignante qui fait progresser les connaissances professionnelles et la pédagogie.

Annexe 1

Normes de déontologie de la profession enseignante

Les normes de déontologie de la profession enseignante fournissent une vue d'ensemble de la pratique professionnelle. L'engagement envers les élèves et leur apprentissage occupe une place fondamentale dans une profession enseignante solide et efficace. Conscients que leur position privilégiée leur confère la confiance des autres, les membres de l'Ordre des enseignantes et enseignants de l'Ontario assument ouvertement leurs responsabilités envers les élèves, les parents, les tutrices et tuteurs, les collègues, les partenaires en éducation et autres professionnels ainsi que le public. Ils prennent aussi leurs responsabilités en ce qui concerne l'environnement.

Raisons d'être des normes de déontologie de la profession :

- inspirer aux membres la fierté de la profession enseignante et faire en sorte qu'ils soient dignes et qu'ils respectent ces valeurs
- reconnaître l'engagement et les responsabilités éthiques inhérentes à la profession enseignante
- conduire les membres à agir et à prendre des décisions de manière éthique
- promouvoir la confiance du public vis-à-vis de la profession enseignante.

Normes de déontologie de la profession enseignante :

Empathie
Le concept d'*empathie* comprend la compassion, l'acceptation, l'intérêt et le discernement nécessaires à l'épanouissement des élèves. Dans l'exercice de leur profession, les membres expriment leur engagement envers le bien-être et l'apprentissage des élèves par l'influence positive, le discernement professionnel et le souci de l'autre.

Confiance
Le concept de *confiance* incarne l'objectivité, l'ouverture d'esprit et l'honnêteté. Les relations professionnelles des membres avec les élèves, les collègues, les parents, les tutrices et tuteurs ainsi que le public reposent sur la confiance.

Respect
La confiance et l'objectivité sont intrinsèques au concept de *respect*. Les membres honorent la dignité humaine, le bien-être affectif et le développement cognitif. La façon dont ils exercent leur profession reflète le respect des valeurs spirituelles et culturelles, de la justice sociale, de la confidentialité, de la liberté, de la démocratie et de l'environnement.

Intégrité
Le concept d'*intégrité* comprend l'honnêteté, la fiabilité et la conduite morale. Une réflexion continue aide les membres à agir avec intégrité dans toutes leurs activités et leurs responsabilités professionnelles.

Normes d'exercice de la profession enseignante

Les normes d'exercice de la profession enseignante fournissent un cadre pour décrire les connaissances, les compétences et les valeurs propres à la profession enseignante en Ontario. Elles expriment les objectifs et les aspirations de la profession, tout en communiquant une vision commune du professionnalisme qui oriente les pratiques quotidiennes des membres.

Raisons d'être des normes d'exercice de la profession :

- exposer une vision collective de la profession enseignante
- discerner les valeurs, les connaissances et les compétences propres à la profession enseignante
- orienter le jugement professionnel et les actions des membres
- promouvoir un langage commun pour favoriser une compréhension de ce que signifie être membre de la profession enseignante.

Normes d'exercice de la profession enseignante :

Engagement envers les élèves et leur apprentissage
Les membres se soucient de leurs élèves et font preuve d'engagement envers eux. Ils les traitent équitablement et respectueusement et sont sensibles aux facteurs qui influencent l'apprentissage de chaque élève. Les membres encouragent les élèves à devenir des citoyennes et citoyens actifs de la société canadienne.

Connaissances professionnelles
Les membres de l'Ordre visent à tenir à jour leurs connaissances professionnelles et saisissent les liens qui existent entre ces connaissances et l'exercice de leur profession. Ils comprennent les enjeux liés au développement des élèves, aux théories de l'apprentissage, à la pédagogie, aux programmes-cadres, à l'éthique, à la recherche en éducation, ainsi qu'aux politiques et aux lois pertinentes. Les membres y réfléchissent et en tiennent compte dans leurs décisions.

Pratique professionnelle
Les membres de l'Ordre s'appuient sur leurs connaissances et expériences professionnelles pour diriger les élèves dans leur apprentissage. Ils ont recours à la pédagogie, aux méthodes d'évaluation, à des ressources et à la technologie pour planifier leurs cours et répondre aux besoins particuliers des élèves et des communautés d'apprentissage. Les membres peaufinent leur pratique professionnelle et cherchent constamment à l'améliorer par le questionnement, le dialogue et la réflexion.

Leadership dans les communautés d'apprentissage
Les membres encouragent la création de communautés d'apprentissage dans un milieu sécuritaire où règnent collaboration et appui, et y participent. Ils reconnaissent la part de responsabilité qui leur incombe et assument le rôle de leader afin de favoriser la réussite des élèves. Les membres respectent les normes de déontologie au sein de ces communautés d'apprentissage et les mettent en pratique.

Perfectionnement professionnel continu
Les membres savent que le perfectionnement professionnel continu fait partie intégrante d'une pratique efficace et influence l'apprentissage des élèves. Les connaissances, l'expérience, les recherches et la collaboration nourrissent la pratique professionnelle et pavent la voie de l'apprentissage autonome.

Annexe 2

Ressources fondées sur les normes de l'Ordre

Les informations se rapportant aux ressources fondées sur les normes suivantes, qui appuient l'apprentissage par le questionnement professionnel, sont disponibles dans le site de l'Ordre à **oeeo.ca.**

ALLARD. C.C., Goldblatt, P.F., Kemball, J.I., Kendrick, S.A., Millen, K.J., et Smith, D. «Becoming a reflective community of practice», *Reflective Practice,* vol. 8, nº 3, 2007, p. 299-314.

CHERUBINI, L., Kitchen, J., Goldblatt, P., et Smith, D. «Broadening landscapes and affirming professional capacity: A metacognitive approach to teacher induction». *The Professional Educator,* vol. 35, nº 1, 2011, p. 1-15.

CHERUBINI, L., Smith, D., Goldblatt, P.F., Engemann, J., et Kitchen, J. *Apprendre à partir de l'expérience : Appuyer les pédagogues débutants et les mentors* [Trousse de ressources], Toronto, Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, 2008.

CIUFFETELLI PARKER, D., Smith, D., et Goldblatt, P. «Teacher education partnerships: Integration of case studies within an initial teacher education program», *Brock Education,* vol. 18, nº 2, 2009, p. 96-113.

GOLDBLATT, P.F., et Smith, D. «Illuminating and facilitating professional knowledge through casework», *European Journal of Teacher Education,* vol. 27, nº 3, p. 334-354.

GOLDBLATT, P.F., et Smith, D. (Éd.). *Cases for teacher development: Preparing for the classroom*. Thousand Oaks, CA, Sage Publications, Inc., 2005.

KILLORAN, I., Zaretsky, H., Jordan, A., Smith, D., Allard, C., et Moloney, J. «Supporting teachers to work with children with exceptionalities», *Canadian Journal of Education,* vol. 36, nº 1, 2013, p. 240-270.

ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Mise en pratique des normes par la recherche professionnelle* [Trousse de ressources], Toronto, 2003.

ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Normes de déontologie de la profession enseignante* [Affiche], consulté à https://www.oct.ca/resources/categories/professional-standards-and-designation?sc_lang=fr-ca, Toronto, 2006.

ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Normes d'exercice de la profession enseignante* [Affiche], consulté à https://www.oct.ca/resources/categories/professional-standards-and-designation?sc_lang=fr-ca, Toronto, 2006.

ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Vivre les normes au quotidien* [Trousse de ressources], Toronto, 2008.

ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Apprendre à partir de l'expérience : Appuyer les pédagogues débutants et les mentors* [Trousse de ressources], Toronto, 2009.

ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Outil de perfectionnement professionnel axé sur l'autoréflexion,* Toronto, 2010.

épuisé

ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Les voix de la sagesse : Apprendre des aînés* [DVD], Toronto, 2010.

ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO et ORDRE DES ÉDUCATRICES ET DES ÉDUCATEURS DE LA PETITE ENFANCE. *Explorer la collaboration interprofessionnelle et le leadership éthique,* Toronto, 2014.

ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Explorer la déontologie dans les relations professionnelles,* Toronto, 2014.

ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Dimensions éthiques de la pratique professionnelle,* Toronto, 2014.

ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Gardiens du savoir – Guide de discussion*, Toronto, 2014.

ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *L'éthique est un geste : manifester son empathie pour les enfants anishinaabe* [Vidéo], consulté à https://www.youtube.com/watch?v=edbR-KnCwv8, Toronto, 2015.

ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *L'éthique est un geste : manifester sa solidarité avec Haïti* [Vidéo], consulté à https://www.youtube.com/watch?v=XPM8WEPJU9Q, Toronto, 2015.

ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Fondements de l'exercice professionnel*, Toronto, 2016.

ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Cadre de formation de la profession enseignante,* Toronto, 2016.

ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *L'éthique est un geste : manifester sa solidarité avec Haïti* [Guide de discussion], Toronto, 2017.

ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Explorer les normes de déontologie de la profession enseignante par l'art anishinaabe* [Guide de discussion], Toronto, 2017.

ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Explorer les normes de déontologie de la profession enseignante par l'art anishinaabe* [Affiches], Toronto, 2017.

ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Explorer les normes d'exercice de la profession enseignante par l'art anishinaabe* [Guide de discussion], Toronto, 2017.

ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Explorer les normes d'exercice de la profession enseignante par l'art anishinaabe* [Affiches], Toronto, 2017.

ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Consolider la vision : Discours critique sur les normes de déontologie de la profession enseignante,* Toronto, 2017.

ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Explorer les pratiques de leadership par les études de cas,* Toronto, 2018.

ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Image du pédagogue* [Affiche], Toronto, 2018.

ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Image de l'apprenant* [Affiche], Toronto, 2018.

ébauche

SMITH, D. «Developing leaders using case inquiry», *Scholar-Practitioner Quarterly,* vol. 4, nº 2, 2010, p. 105-123.

SMITH, D. «Supporting new teacher development using narrative based professional learning», *Reflective Practice,* vol. 13, nº 1, 2012, p. 149-165.

SMITH, D. «Teaching and learning through e-learning: A new additional qualification course for the teaching profession». Barbour, M. (Éd.). *State of the nation: K-12 online learning in Canada.* Victoria, BC, Open School BC, 2012.

SMITH, D. «A dialogic construction of ethical standards for the teaching profession», *Issues in Teacher Education,* 2013, p. 49-62.

SMITH, D. «The power of collective narratives to inform public policy: Re-conceptualizing a Principal's Qualification Program», *International Journal of Leadership in Education,* vol. 16, nº 3, 2013, p. 349-366.

SMITH, D. «Fostering collective ethical capacity with the teaching profession», *Journal of Academic Ethics,* vol. 12, nº 4, 2014, p. 271-286.

SMITH, D. «Exploring inter-professional collaboration and ethical practice: A story of emancipatory professional learning», *Reflective Practice: International and Multidisciplinary Perspectives,* vol. 16, nº 5, 2015, p. 652-676. doi : 10.1080/14623943.2015.1071246.

SMITH, D. «Exploring leadership development with supervisory officers through case inquiry», *Reflective Practice,* vol. 16, nº 4, 2015, p. 559-574.

SMITH, D. «Pedagogies for teacher education policy development in Canada: Democratic dialogue in international teacher education: Promising pedagogies, Part C», *Advances in Research on Teaching*, 22C, Emerald Group Publishing Limited, 2015, p. 253-279. doi : 10.1108/S1479-368720150000022012.

SMITH, D., Allard, C., Flett, J., Debassige, D., Maracle, B., Freeman, K., et Roy, S. (sous presse). *Nourishing the teaching spirit: Collaborative development of indigenous teacher education additional qualification course guidelines.*

SMITH, D., et Goldblatt, P.F. (Éd.). *Guide de ressources pédagogiques*, Toronto, Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, 2006.

SMITH, D., et Goldblatt, P.F. (Éd.). *Exploring leadership and ethical practice through professional inquiry,* Québec, Presses de l'Université Laval, 2009.

SMITH, D., Kelly, D., et Allard, C. «Dialogic spaces: A critical policy development perspective of educational leadership qualifications», *International Journal of Leadership in Education,* vol. 20, nº 4, p. 393-415. doi : 10.1080/13603124.2015.1116608.

SMITH, D., et Qua-Hiansen, J. «Democratic dialogue as a process to inform public policy: Re-conceptualizing a supervisory officer's qualification program», *International Journal of Education Policy and Leadership,* vol. 10, nº 1, 2015, p. 1-32.

épaulle